

Tableau de déclaration relatif aux nominations équilibrées - 2023

La loi du 19 juillet 2023 (loi n° 2023-623 visant à renforcer l'accès des femmes aux responsabilités dans la fonction publique) apporte une nouvelle obligation de publication annuelle du nombre de femmes et d'hommes nommés dans les emplois supérieurs en application de l'article L.132-5 et suivants du code général de la fonction publique.

[A télécharger >](#)

À télécharger

Publié le 04 novembre 2024